

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi, 22 février 2011, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 19 h 30.

Monsieur le maire étant absent, monsieur Éric Blanchette, maire suppléant, préside la séance.

Les conseillers suivants sont présents :

Roger Dion
Hélène Pelchat
Hélène Jacques

Daniel Blais
Guylaine Blais

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

CONVOCATION ET OBJET

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités :

1. Centre multifonctionnel ;
 - 1.1. Embauche de personnel - préposé à la surveillance, aménagement de salles et entretien des installations ;
2. Financement par obligations pour un emprunt de 1 879 300 \$ - règlement no 211-2010 décrétant des dépenses de 3 500 000 \$ pour des travaux de construction d'un gymnase et salle multifonctionnelle et d'une bibliothèque municipale et scolaire ;
 - 2.1. Adjudication d'une émission d'obligations ;

Les membres du conseil présents sur le territoire étant tous réunis, les points 3 et 4 sont ajoutés à l'ordre du jour :

3. Centre multifonctionnel ;
 - 3.1. Activités parascolaires - rémunération des responsables ;
4. Secteur ouest - recherche en eau ;
 - 4.1. Puits de production pour eau potable - travaux additionnels ;
5. Période de questions ;
6. Clôture et levée de la séance.

1. CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2011-02-76

1.1. Embauche de personnel - préposé à la surveillance, aménagement de salles et entretien des installations

ATTENDU QUE les activités ont débuté au Centre multifonctionnel à la mi-février ;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'embauche d'étudiants pour effectuer la surveillance, l'aménagement de salles et l'entretien des installations lors de la tenue desdites activités ;

ATTENDU QU'une offre d'emploi à cet effet a paru dans le journal Entre-Nous ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS, APPUYÉ PAR ROGER DION ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

QUE le conseil de la municipalité accepte d'embaucher trois (3) étudiants résidants à Saint-Isidore, au taux du salaire minimum actuellement en vigueur, pour effectuer, selon

la cédule préétablie, la surveillance, l'aménagement de salles et l'entretien des installations lors de la tenue d'activités au Centre multifonctionnel, soit Maxime Dallaire, Jonathan Lacroix et Audrey Leblond-Pelchat.

Adoptée

2. FINANCEMENT PAR OBLIGATIONS POUR UN EMPRUNT DE 1 879 300 \$ - règlement no 211-2010 décrétant des dépenses de 3 500 000 \$ pour des travaux de construction d'un gymnase et salle multifonctionnelle et d'une bibliothèque municipale et scolaire

2.1. Adjudication d'une émission d'obligations

2011-02-77

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS,
APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore accepte l'offre qui lui est faite de Banque Royale du Canada pour un emprunt de 1 879 300 \$ par billets en vertu du règlement numéro 211-2010, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit:

149 300 \$	3,66 %	1 ^{er} mars 2012
155 200 \$	3,66 %	1 ^{er} mars 2013
161 300 \$	3,66 %	1 ^{er} mars 2014
167 900 \$	3,66 %	1 ^{er} mars 2015
1 245 600 \$	3,66 %	1 ^{er} mars 2016

QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adoptée

2011-02-78

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt no 211-2010, la municipalité de Saint-Isidore souhaite emprunter par billet un montant total de 1 879 300 \$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS, APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QU'un emprunt par billet au montant de 1 879 300 \$ prévu au règlement d'emprunt no 211-2010 soit réalisé.

QUE les billets soient signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou leur remplaçant respectif.

QUE les billets soient datés du 1^{er} mars 2011.

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012	149 300 \$
2013	155 200 \$
2014	161 300 \$

2015	167 900 \$
2016	174 500 \$ (à payer en 2016)
2016	1 071 100 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt, la municipalité de Saint-Isidore émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 1^{er} mars 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement no 211-2010, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

3. CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2011-02-79

3.1. Activités parascolaires - rémunération des responsables

IL EST PROPOSÉ PAR ROGER DION,
APPUYÉ PAR HÉLÈNE PELCHAT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore autorise le versement aux responsables des activités parascolaires de leur salaire respectif et ce, tel qu'établi aux modalités de l'entente :

- ARKB BA 700,00 \$
- Thierry Chapel 1 400,00 \$
- Ariane Couture 1 400,00 \$
- Guylaine Desmeules 1 235,00 \$

Adoptée

4. SECTEUR OUEST - RECHERCHE EN EAU

2011-02-80

4.1. Puits de production en eau potable – travaux additionnels

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2010-11-365, Groupe Puitbec inc. a été mandaté pour des travaux de construction de deux (2) puits de production pour l'alimentation en eau potable, secteur est de la municipalité de Saint-Isidore, incluant forages, aménagement de puits, essais de pompage et travaux connexes ;

CONSIDÉRANT les réalités du terrain, les changements en cours de réalisation, entre autres le site, et la volonté des élus municipaux d'instaurer un réseau d'aqueduc sur le territoire de la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES, APPUYÉ PAR ROGER DION ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS, LA CONSEILLÈRE HÉLÈNE PELCHAT RECONNAISSANT SON INTÉRÊT DANS CE DOSSIER

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore mandate Groupe Puitbec inc. à poursuivre les travaux de forage et pompage dans un secteur ciblé à l'ouest du territoire et ce, afin de compléter toutes les phases de recherche en eau nécessaires en vue d'obtenir les autorisations appropriées pour l'exploitation de trois (3) puits, au coût estimé à cinquante mille dollars (50 000,00 \$), taxes incluses.

QUE la présente dépense soit payée à même le fonds des activités de fonctionnement.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire suppléant déclare la séance close.

2011-02-81

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 20 H 35.

Adopté ce _____ 2011.

Éric Blanchette,
Maire suppléant

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Éric Blanchette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Éric Blanchette,
Maire suppléant
